



# VOYAGER EN CONTEXTE DE COVID-19 : LES 10 QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

21 octobre 2021

Assurance et placements  
Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>





## 1. Les coûts d'un test de dépistage de la COVID-19 aux fins d'un voyage sont-ils couverts?

**NON**

Subir un test de dépistage de la COVID-19 afin de se conformer aux exigences du gouvernement en matière de voyage **ne représente pas une urgence médicale**; les frais ne sont donc pas couverts.

Allianz 

Global Assistance



## 2. Si le pays dans lequel je veux voyager exige un passeport vaccinal, que puis-je utiliser comme preuve?

La preuve canadienne de vaccination contre la COVID-19 est un moyen fiable de présenter une preuve de vos antécédents de vaccination contre la COVID-19 lorsque vous voyagez à l'étranger et au Canada. Cette preuve ne garantit pas votre entrée dans un autre pays. Avant de voyager, il est important de vérifier les règles en vigueur dans votre pays de destination et dans les pays par lesquels vous transitez. Communiquez avec Allianz Global Assistance pour faire appel à ses services de planification de voyage. Pour obtenir votre preuve de vaccination, veuillez consulter les directives se trouvant sur le site Web du gouvernement du Canada.



### 3. La vaccination a-t-elle une incidence sur ma protection en cas d'urgence médicale?

**NON**

Le fait d'être vacciné ou non **n'affecte pas votre admissibilité** aux garanties pour soins médicaux d'urgence. La protection demeure soumise aux limites et aux exclusions habituelles (p. ex., exclusions liées aux conditions préexistantes).

Allianz 

Global Assistance



4. Si je tombe malade en raison de la COVID-19 pendant un voyage à l'étranger et qu'on doit m'hospitaliser, est-ce que les frais engagés seront couverts?

OUI

Le programme d'assistance d'urgence en cours de voyage ne comporte **aucune exclusion pour des urgences relatives aux avertissements en matière de voyage ou de COVID-19 émis par le gouvernement**. La protection demeure soumise aux limites et aux exclusions habituelles (p. ex., exclusions liées aux conditions préexistantes).

Allianz 

Global Assistance



**5. Si je reçois un résultat de test de dépistage positif pour la COVID-19 pendant un voyage et que je dois me placer en quarantaine, les frais engagés pour les repas, l'hébergement, les frais médicaux, etc. sont-ils couverts?**

**NON**

La quarantaine n'est pas considérée comme une urgence médicale; ces frais ne sont donc pas couverts.



## 6. Si je suis entièrement vacciné, mais que j'ai reçu des doses de différents vaccins, est-ce que cela aura une incidence sur mon voyage?

- Les vaccins que vous avez reçus n'ont pas d'incidence sur votre protection médicale en cas d'urgence.
- Chaque pays a une position différente sur ce scénario et cette position peut changer à tout moment. Demandez à Allianz ou aux autorités de la santé publique locales si vos vaccins seront acceptés.



## 7. Le programme d'assistance d'urgence en cours de voyage est-il automatiquement coordonné avec celui de ma province afin de couvrir mes frais?

OUI

Une fois la demande de règlement traitée, Allianz la coordonne automatiquement avec le régime provincial du participant. La seule mesure que doit prendre le participant est de signer le formulaire de demande de règlement d'Allianz et de le lui retourner.

Allianz 

Global Assistance



**8. Si je subis des délais pour obtenir mon résultat de test de dépistage de la COVID-19 pour mon retour au Canada, les frais engagés seront-ils couverts pendant que j'attends le résultat?**

**NON**

Il ne s'agit pas d'une urgence médicale; ces frais ne sont donc pas couverts.



**9. Si mon médecin affirme que mon état de santé me permet de voyager, est-ce que ma protection d'assurance couvre les frais d'urgence médicale? J'ai subi une crise cardiaque il y a quelques mois.**

**PEUT-ÊTRE**

Si vous avez une condition préexistante et que votre état de santé est demeuré stable pendant les trois mois précédant la date de votre départ, votre protection d'assurance couvrira les frais.



## 10. Devrais-je payer de ma poche les petites demandes de règlement ou devrais-je toujours appeler Allianz?

**PEUT-ÊTRE**

Nous vous recommandons d'aviser Allianz en temps réel de vos demandes de règlement, si vous avez la possibilité de le faire. Pour une petite demande de règlement, si vous n'arrivez pas à joindre Allianz et que vous planifiez de payer les services pour ensuite soumettre une demande de règlement, assurez-vous d'obtenir un reçu incluant (au minimum) le nom du patient, le nom de l'établissement ou du médecin, la description des services et la date à laquelle ils ont été prodigués ainsi que la confirmation du montant du paiement.

**Allianz** 

Global Assistance



# PROGRAMME D'ASSISTANCE D'URGENCE EN COURS DE VOYAGE

Analyse de l'offre de l'Empire Vie en matière d'assistance en cours de voyage

Assurance et placements  
Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>



Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

Cette présentation reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date indiquée. L'information contenue dans cette présentation est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de ces renseignements, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information contenue dans cette présentation. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.**

<sup>MD/MC</sup> Marque déposée et marque de commerce de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**.  
Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

## **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**

259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8 • 1 877 548-1881 • [info@empire.ca](mailto:info@empire.ca) • [empire.ca](http://empire.ca)